AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C1640
FR0010309096-FS0585

9 novembre 2015

Déclaration de franchissements de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

CEGEREAL

(Euronext Paris)

Complément à D&I 215C1387 du 8 octobre 2015

1. Par courriers reçus le 6 novembre 2015, les sociétés NW. CGR 1 S.à r.l[1]. (22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg), NW. CGR 2 S.à r.l[1]. (22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg), NW. CGR 3 S.à r.l[1]. (22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg), NW. CGR 4 S.à r.l[1]. (22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg), NW. CGR 5 S.à r.l[1]. (22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg), NW. CGR S.C.S[1]. (22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg), NW. CGR GP S.à r.l[1]. (22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg), NW. CGR Holding S.à r.l[1]. (22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg) et NW. Europe Holdings S.à r.l[1]. (22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg), ont déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 5 novembre 2015, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3 et 50% du capital et des droits de vote de la société CEGEREAL et détenir 7 993 489 actions CEGEREAL représentant autant de droits de vote, soit 59,78% du capital et des droits de vote de cette société[2], selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
NW. CGR 1 S.à r.l.	2 674 302	19,999	2 674 302	19,999
NW. CGR 2 S.à r.l.	2 674 302	19,999	2 674 302	19,999
NW. CGR 3 S.à r.l.	2 644 885	19,78	2 644 885	19,78
NW. CGR 4 S.à r.l.	0	-	0	-
NW. CGR 5 S.à r.l.	0	-	0	-
NW. CGR S.C.S.	0	-	0	-
NW. CGR GP S.à r.l	0	-	0	-
NW. CGR Holding S.à r.l.	0	-	0	-
NW. Europe Holdings S.à r.l.	0	-	0	-
Total concert Northwood	**7 993 489**	**59,78**	**7 993 489**	**59,78**

[1] Contrôlée par les fonds Northwood (**A**) NW EUROPE (No.1) LIMITED Partnership, NW EUROPE (No.2) LIMITED Partnership, NW EUROPE Co-Invest (No.1) LIMITED Partnership, NW EUROPE Co-Invest (No.2) LIMITED Partnership et NW EUROPE Employees Co-Invest LIMITED Partnership, tous gérés par leur "*General Partner*", Northwood Canada AIV GP Limited Partnership (Alberta), (**B**) Northwood Employees LIMITED Partnership géré par son "*General Partner*", Northwood GP LLC, et (**C**) Northwood Real Estate Partners Europe LIMITED Partnership géré par son "*General Partner*", Northwood Canada AIV GP II Limited Partnership. Il est précisé que les sociétés NW. CGR 1 S.à r.l, NW. CGR 2 S.à r.l, NW. CGR 3 S.à r.l., NW. CGR 4 S.à r.l et NW. CGR 5 S.à r.l sont contrôlées par NW. CGR S.C.S, elle-même contrôlée par NW. CGR Holding S.à r.l, et gérée par NW. CGR GP S.à r.l., toutes deux contrôlées par NW. Europe Holdings S.à r.l (ces sociétés étant contrôlées au plus haut niveau par les fonds Northwood susvisés).

[2] Sur la base d'un capital composé de 13 372 500 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition par les sociétés susvisées[3] des actions CEGEREAL détenues par la société Commerz Real[4].

2. Par les mêmes courriers, en complément de la déclaration d'intention publiée le 8 octobre 2015[5], le concert Northwood a effectué la déclaration d'intention suivante :

«

- à la suite de la cooptation de nouveaux administrateurs, le conseil d'administration de CEGEREAL étudiera dans les prochaines semaines les modalités de mise en œuvre de la stratégie de développement de CEGEREAL que le concert Northwood a l'intention de poursuivre et notamment les modifications à apporter au contrat d'*asset management*, l'adoption d'une organisation adaptée aux ambitions de croissance et l'optimisation de la structure financière de CEGEREAL ;

- ces changements pourraient donner lieu à une modification de certains articles des statuts de CEGEREAL. »

[3] A cette occasion, les sociétés NW. CGR 1 S.à r.l., NW. CGR 2 S.à r.l., et NW. CGR 3 S.à r.l., ont chacune déclaré avoir franchi individuellement en hausse les seuils de 5%, 10%, et 15% du capital et des droits de vote de la société CEGEREAL.
[4] Cf. notamment communiqué diffusé par Northwood Investors et CEGEREAL le 5 novembre 2015.
[5] Cf. D&I 215C1387 du 8 octobre 2015.